

COPIL – 22 avril 2024
Lutte contre la précarité
énergétique en Seine-Saint-Denis



Ordre du jour

- **Introduction** - Mme Florence Laroche
- **Présentation de l'étude réalisée par la Direction des Données, des Etudes et des Connaissances** – Frédérique Le Goff et Corentin Roquebert
- **Présentation des dispositifs de droit commun existants sur le territoire** – Frédérique Cadet - Unité départementale de la DRIHL
- **Les politiques publiques locales visant à accompagner vers le droit commun et à lutter contre le non-recours**
- **Enjeux et Perspectives** – Ari Brodach et Romain Dhainaut
- **conclusions** - M. Belaïde Bedreddine

Introduction

Mme Florence LAROCHE

Vice-présidente chargée de l'habitat durable et de la politique de la ville



La Précarité énergétique en Seine-Saint-Denis

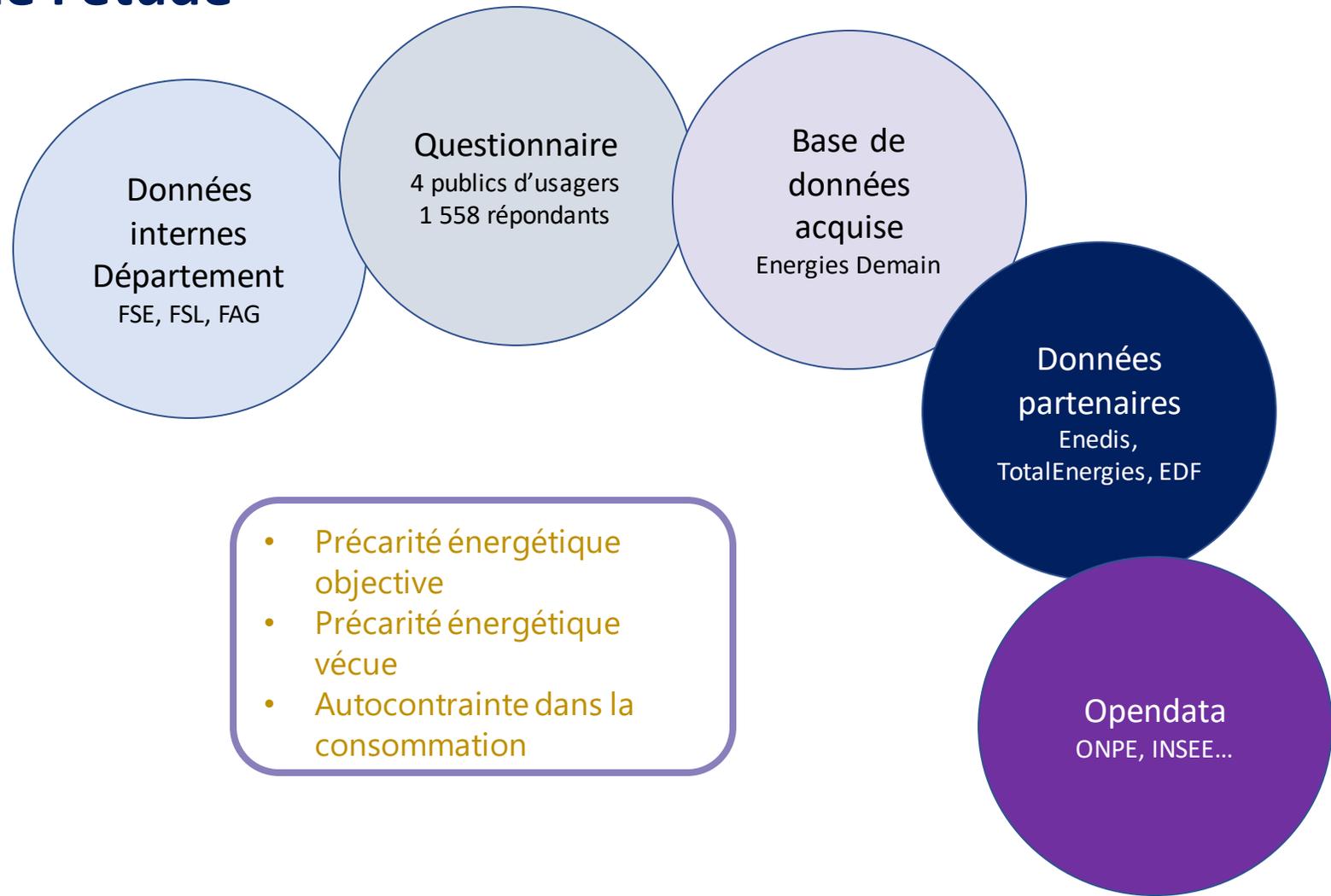
Une étude menée par la Direction des Données, des Etudes et des Connaissances

- Frédérique Le Goff – Cheffe du bureau étude
- Corentin Roquebert – Chef du bureau traitement et analyse statistiques



Objectif et méthodologie de l'étude

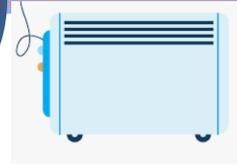
Qualifier l'ampleur du phénomène, comprendre les spécificités du territoire de Seine-Saint-Denis pour mieux agir



Une nécessité de dépasser une mesure objective de la précarité énergétique

30% de précarité énergétique en SSD, contre 24% au national, selon Energie demain

Avoir un chauffage d'appoint
26% APA
23% parents élèves



Baisser le chauffage en dessous de 19° souvent ou très souvent
40% parents élèves
51% ssd



Impayés

Souffrir du froid souvent ou très souvent
45% ssd
26% parents élèves

Réduire ses dépenses essentielles pour régler facture
45% parents élèves
66% ssd

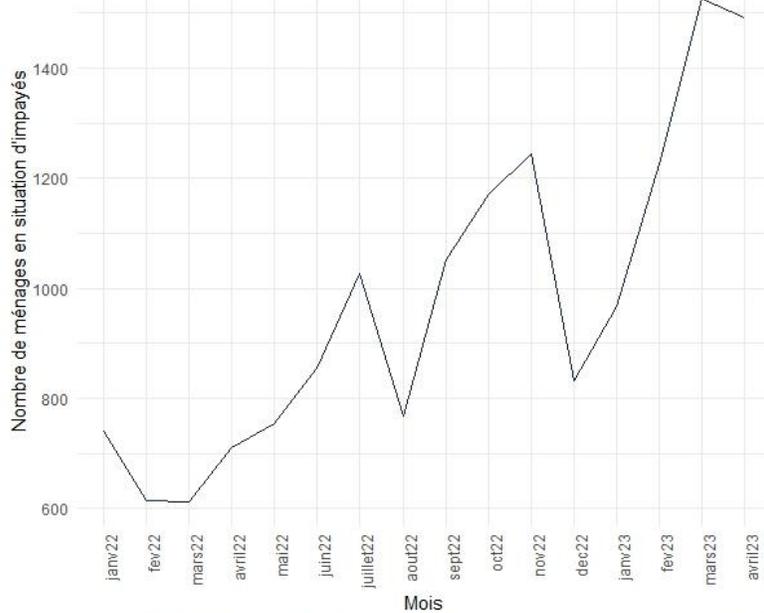


Des symptômes répandus d'une **précarité énergétique** vécue au sein des usager.ère.s du Département

Une forte hausse récente des factures impayées recensées par Enedis et TotalEnergies

Evolution du nombre d'impayés TotalEnergies par mois en Seine-Saint-Denis

Données de janvier 2022 à avril 2023



Lecture : En juillet 2022, 1026 ménages étaient en situation d'impayés chez TotalEnergies.

Pour rappel, la part de marché de TotalEnergies sur la SSD est de 15%.

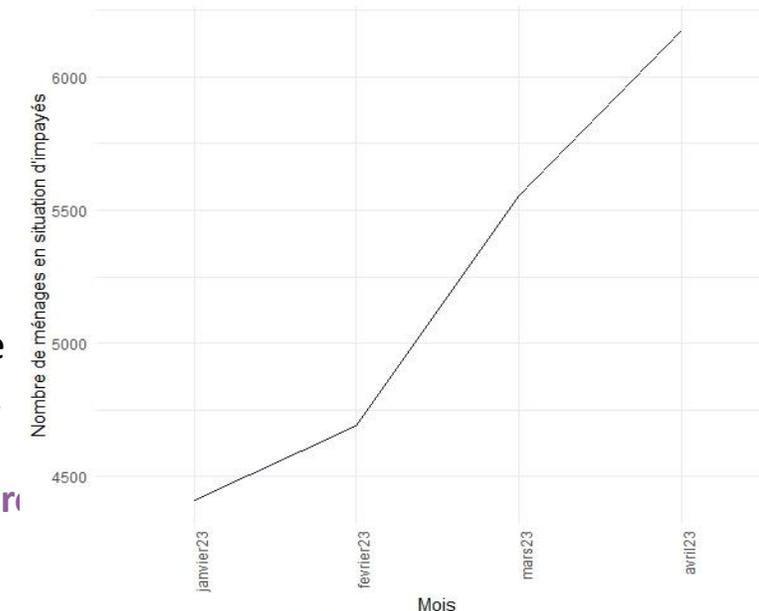
Doublement du nombre d'impayés en un peu plus d'un an : 750 en janvier 2022 à presque 1500 en avril 2023.

Les données d'EDF sont disponibles sur une période plus courte, de janvier à avril 2023.

Hausse récente de plus d'un tiers du nombre d'impayés : avec 4500 impayés en janvier 2023, contre 6500 en avril 2023.

Evolution du nombre d'impayés EDF par mois en Seine-Saint-Denis

Données de janvier 2023 à avril 2023

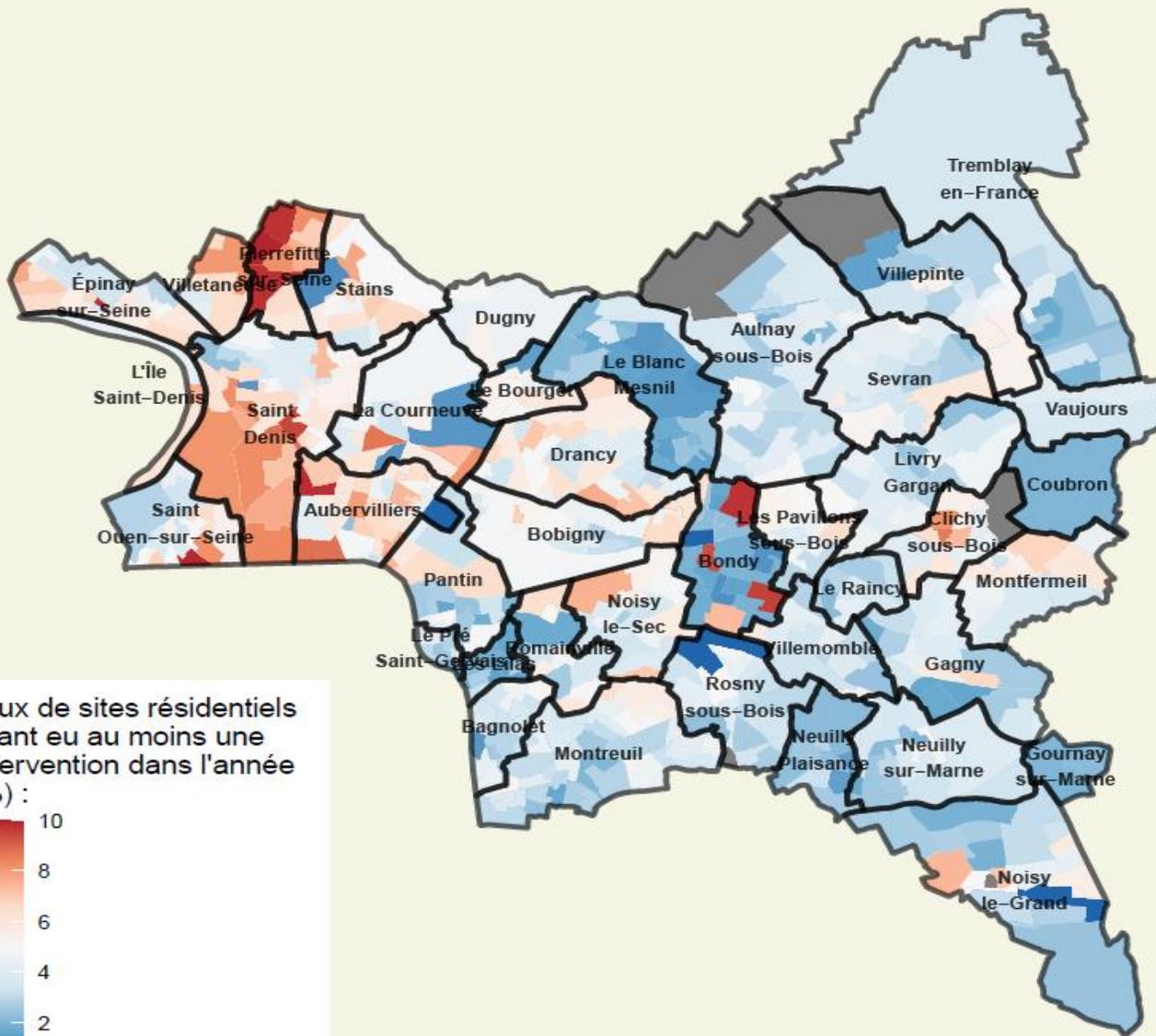


Lecture : En avril 2023, 6174 ménages étaient en situation d'impayés chez EDF.

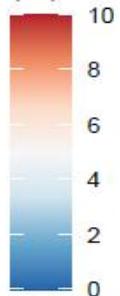


Taux d'intervention Enedis pour coupure ou restriction d'énergie par IRIS en Seine-Saint-Denis

Données de 2021
IRIS grisé : pas de données

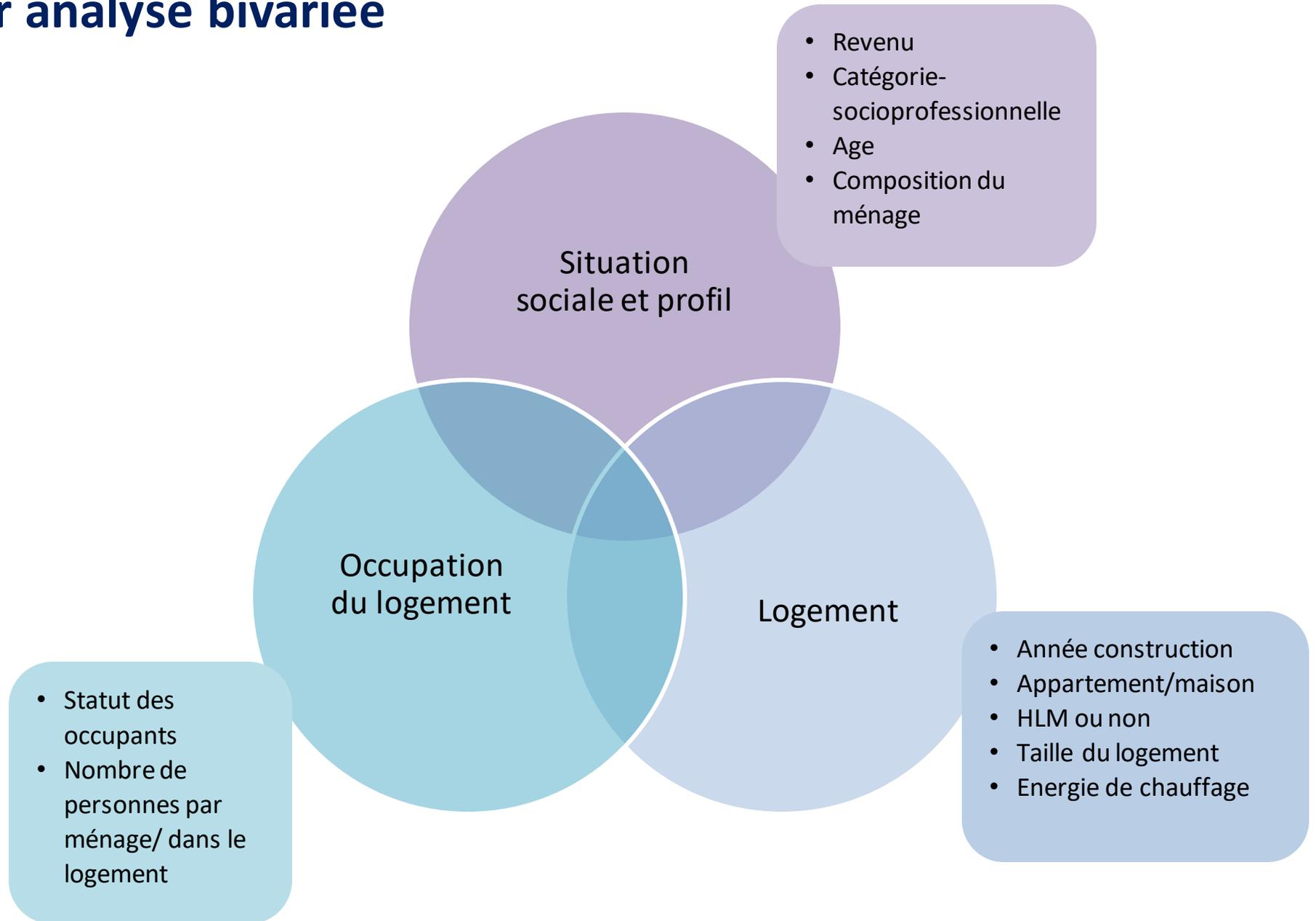


Taux de sites résidentiels ayant eu au moins une intervention dans l'année (%) :



Commune	Taux de logements ayant eu au moins une intervention
Pierrefitte-sur-Seine	8,66 %
Clichy-sous-Bois	7,88 %
Stains	6,96 %
Aubervilliers	6,72 %
Villetaneuse	6,71 %
La Courneuve	6,38 %
Le Bourget	6,00 %
Drancy	5,97 %
Saint-Denis	5,91 %
Bobigny	5,58 %

Facteurs de risque de la précarité énergétique par analyse bivariée



Facteurs de risque de la précarité énergétique par analyse bivariée

type de logement



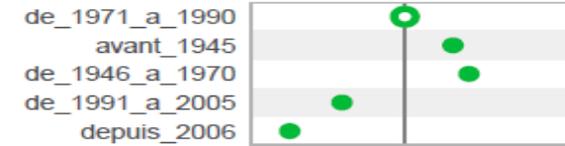
appartenance à un HLM



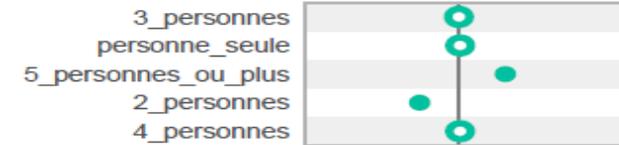
statut des occupants



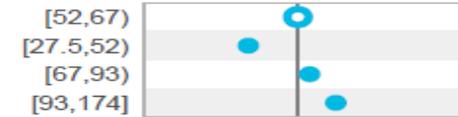
année de construction



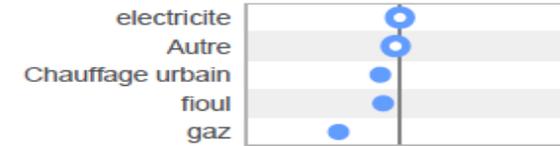
composition du ménage



surface habitable



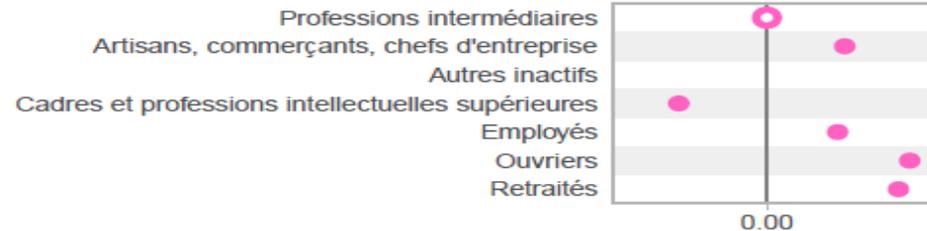
énergie utilisée



type de chauffage



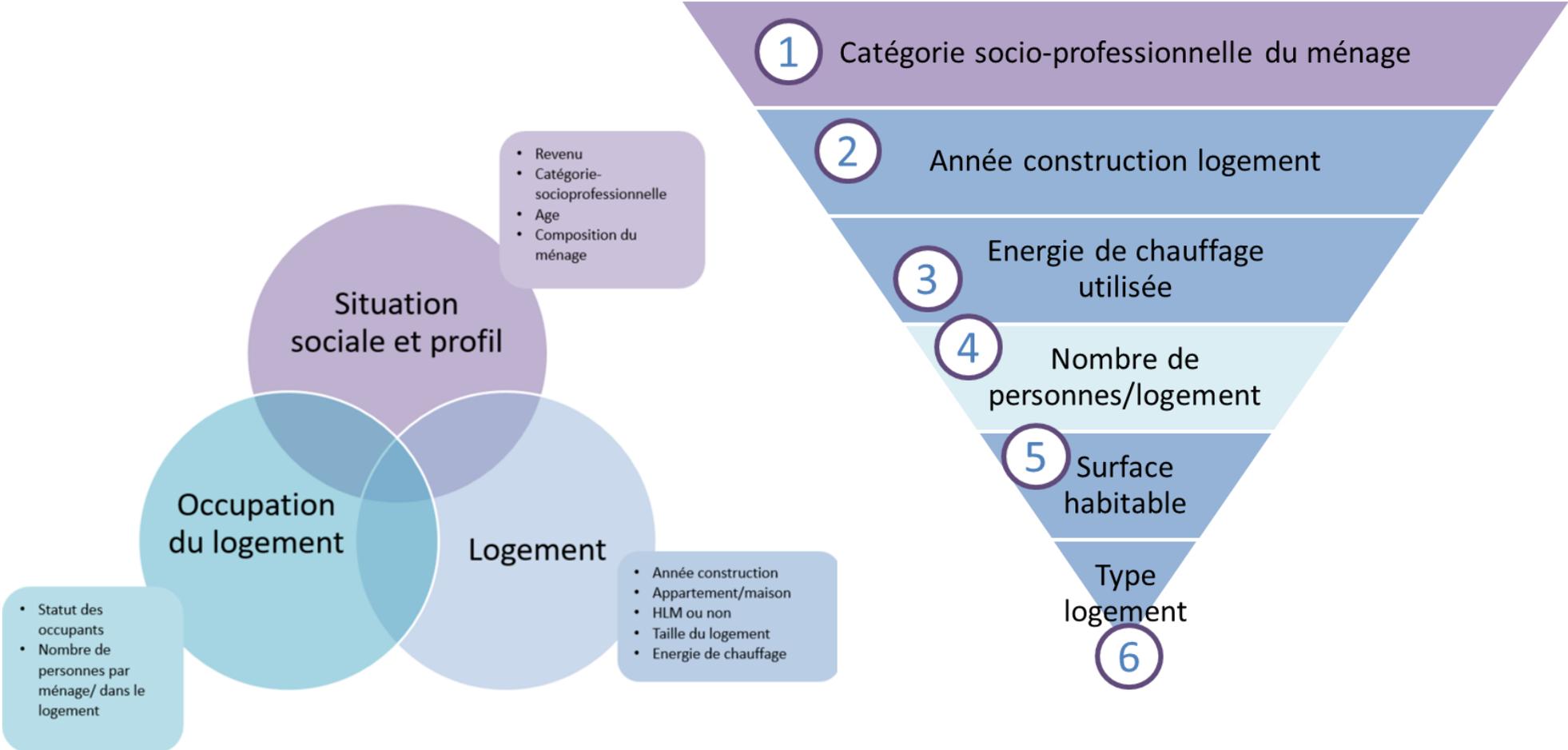
catégories socio-professionnelles



Régression linéaire modélisant le taux de précarité énergétique des ménages de Seine-Saint-Denis (analyse multivariée)

Hiérarchie des facteurs de risque pour les habitant·e·s de Seine-Saint-Denis

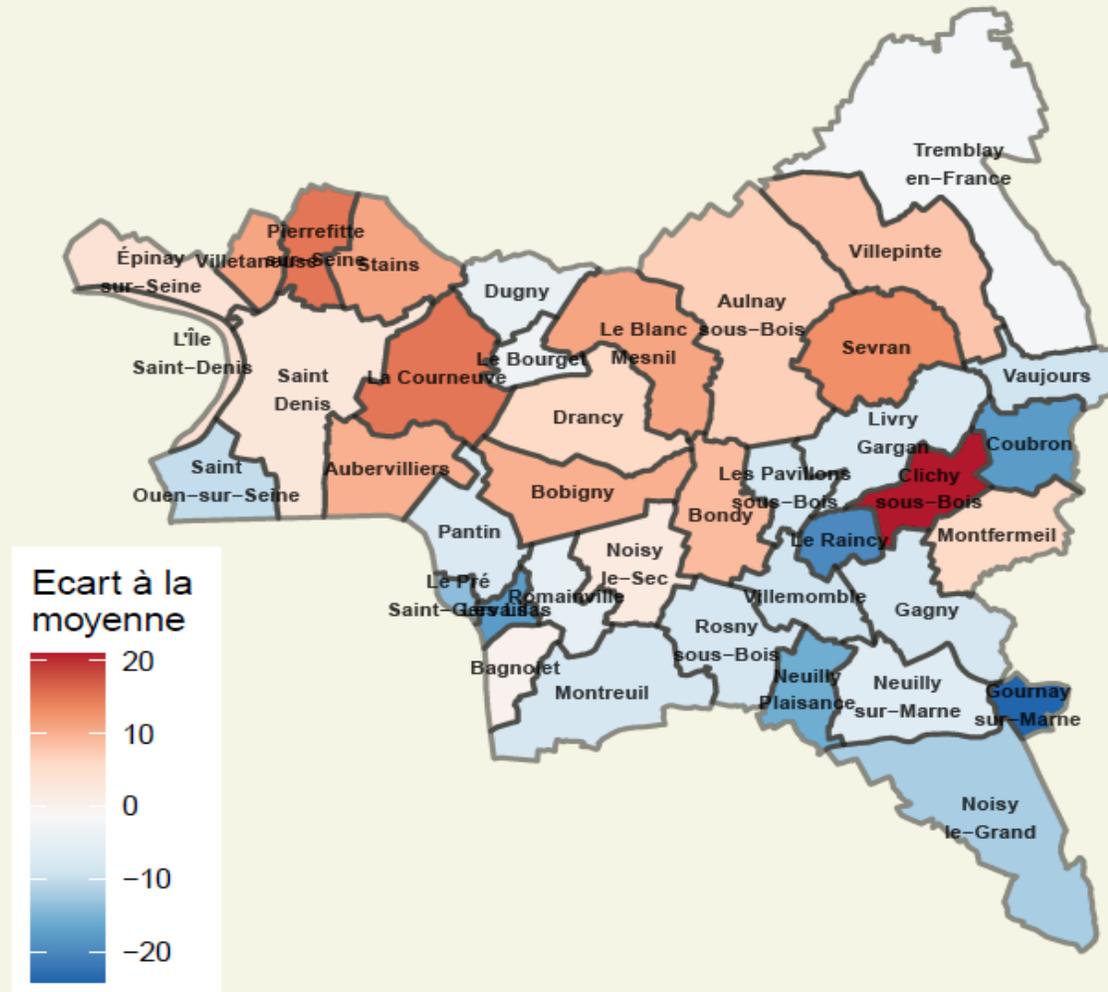
Toutes choses égales par ailleurs, les facteurs de risque, du plus important au moins important pour les ménages d'être en situation de précarité énergétique :



Répartition communale de la précarité énergétique

Précarité énergétique pour les ménages habitant en Seine-saint-Denis

Lecture : les ménages habitant à Clichy-sous-Bois ont un taux de précarité énergétique supérieur de 21 points par rapport à l'ensemble des ménages habitant dans le département



Source : Energies demain | Producteur: MEPD/CD93

Communes où la précarité énergétique est la plus forte:

- **Partie nord du département**, en particulier au sein de l'EPT Paris Terres d'Envol ou au nord de Plaine Commune.
- Taux le plus fort à Clichy-sous-Bois
- **Certaines villes dont le taux de pauvreté est assez important sont moins touchées**, comme Dugny, Le Bourget, et dans une moindre mesure Saint-Denis, Drancy, L'Île-Saint-Denis et Epinay-sur-Seine.

La Précarité énergétique en Seine-Saint-Denis

- **Avez-vous des questions au sujet de cette étude ?**



Les dispositifs de droit commun

- Frédérique Cadet - DRIHL d'Ile-de-France

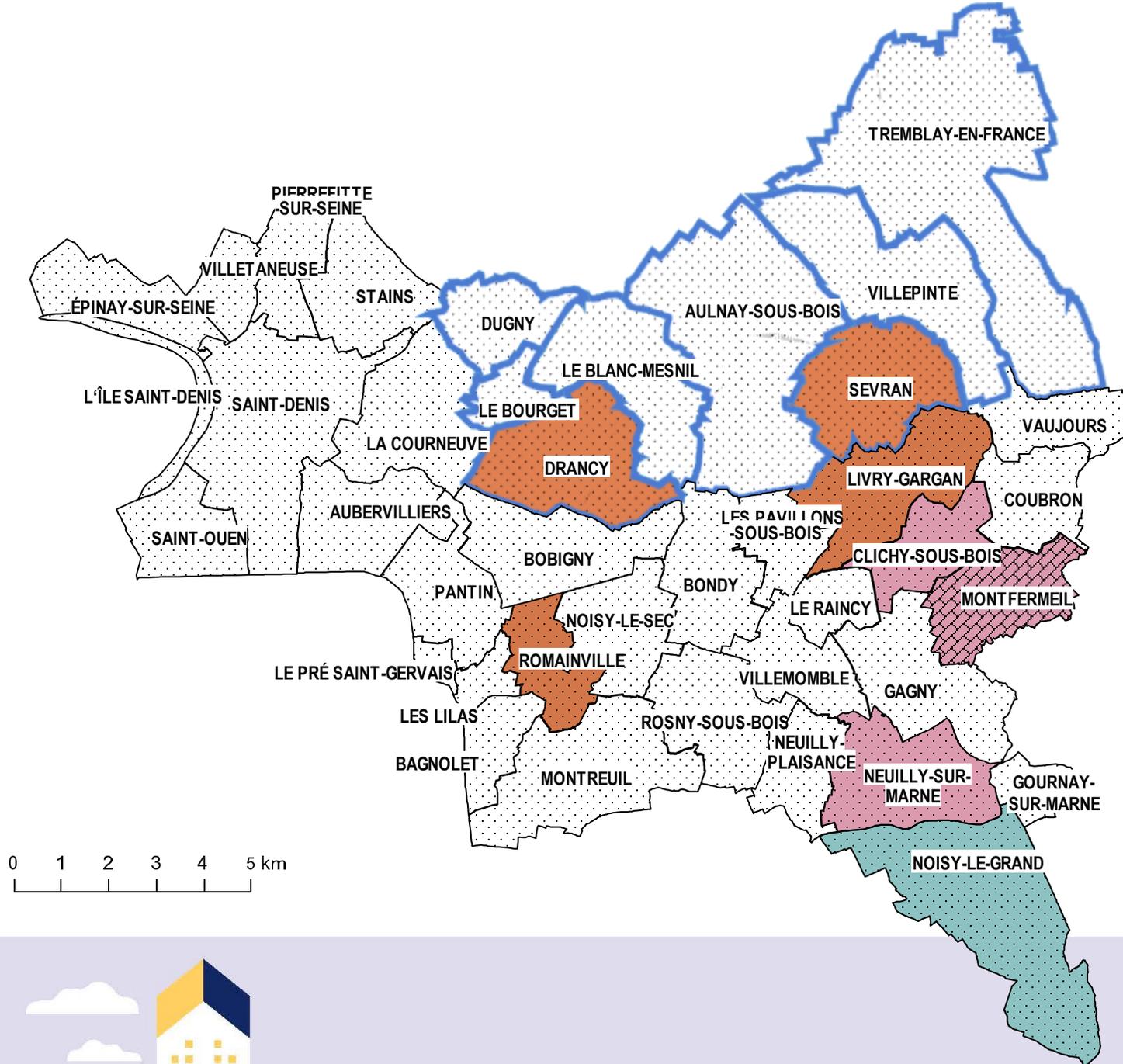


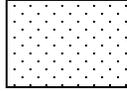
Les politiques publiques visant à accompagner vers le droit commun et à lutter contre le non recours

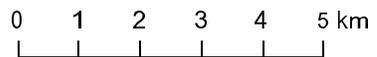
- Les Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC)
- Département de Seine-Saint-Denis, Service Solidarité Logement (SSOLOG)
- Grand Paris Grand Est
- Métropole du Grand Paris



Dispositifs de lutte contre la précarité énergétique en Seine-Saint-Denis

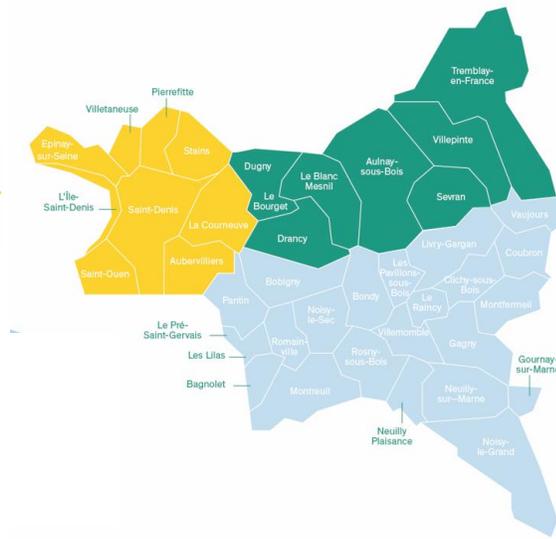


-  **Ecogie** FSE, EcEaunome, FSEAU
-  Economies d'énergie en QPV de GPGE
-  TZEE GPGE/Noisy-le-Grand
-  Communes volontaires au dispositif de la MGP pour la distribution de kits
-  SLIME Montfermeil
-  PIG - Terres d'Envol Rénov



Les ALEC

- **Thomas TOUTAIN MEUSNIER** – ALEC-MVE
- **Aminata SALL** – ALEC Plaine Commune
- **Chahinez IDRI** - ALEPTE



Les différentes missions des Alec-MVE et Plaine Commune



- CONSEIL FRANCE RÉNOV'
- HABITAT INDIVIDUEL
- COPROPRIÉTÉS
- PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- PATRIMOINE PUBLIC
- TERTIAIRE PRIVÉ
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- STRATÉGIE ÉNERGIE CARBONE

- PLANIFICATION TERRITORIALE & INNOVATION
- ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les ALEC

- **Thomas TOUTAIN MEUSNIER** – ALEC-MVE
- **Aminata SALL** – ALEC Plaine Commune
- **Chahinez IDRI** - ALEPTE

Focus sur l'activité France Renov

- Un accueil téléphonique
- Des rendez-vous d'information collective
 - Pour les propriétaires en habitat individuel
 - Pour les propriétaires en habitat collectif

Objectifs : **compréhension globale d'un projet de rénovation énergétique et options possibles**

- Un accompagnement pour les projets les plus ambitieux
 - Plus de 2 sauts d'étiquette énergie en habitat individuel
 - Plus de 35% d'économie d'Énergie en habitat collectif

Objectifs : **s'assurer que les propriétaires soient prêts à engager les prestations d'études**

Nature des informations données :

- Réglementaire
- Technique
- Financier
- Ecosystème d'acteurs

Ce que l'espace France Renov ne fait pas :

- Mission MAR
- Mission AMO mpr copro
- Mission de MOE

Les ALEC

- Chahinez
IDRI - ALEPTE



Focus sur le dispositif Terres d'Envol Rénov'

Pour bénéficier de Terres d'Envol Rénov',
les conditions suivantes doivent être réunies :

- Être propriétaire occupant d'un logement pavillonnaire datant d'au moins 15 ans
- Effectuer à minima 35% de gain énergétique via des travaux d'amélioration thermique du domicile
- Inscrire son projet dans le cadre de Ma Prim' Rénov (montage de dossier auprès de l'ANAH)
- Être accompagné par l'ALEPTE

Ces conditions respectées, le ménage se verra octroyer une aide financière versée par l'EPT, plafonnée à 40% du reste à charge après versement des autres subventions (ANAH, CEE,...), et déterminée selon le seuil de revenus :

	Ménages Très Modestes	Ménages Modestes	Ménages intermédiaires
Plafond de la subvention TDE Rénov'	Jusqu' à 4 000 €	Jusqu'à 3 000 €	Jusqu' à 2 500 €

Les dispositifs départementaux

- **Amandine Marié**
Responsable du secteur précarité énergétique
- **Luc Gombert** Chargé de coordination
- **Aurélié Baur** –
Assistante de gestion
- **Danièle Bosancic** –
Assistante de Gestion



Le SLIME en Seine-Saint-Denis :

Ecologie

La solidarité au service de vos économies d'énergie

- ❑ Massifier le repérage et l'orientation des ménages en situation de précarité énergétique,
- ❑ Accessible à tous les ménages très modestes quel que soit leur statut d'occupation
- ❑ Proposer 2 visites à domicile et la réalisation d'un diagnostic sociotechnique

Coordonner les acteurs du territoire :



Ecologie depuis septembre 2023 c'est :

- ❑ 350 signalements
- ❑ 161 accompagnements réalisés (deux visites)
- ❑ Près de 30% des ménages qui bénéficient d'un soutien renforcé
- ❑ La volonté de former les acteurs sociaux à la précarité énergétique

La création d'un fonds d'aide aux petits travaux

- Réaliser des petits travaux en incluant concrètement les habitants à la réalisation
- Améliorer le confort des ménages et favoriser la baisse des charges + exemple travaux
- Le Département soutient jusqu'à 1000€ par projet

La plateforme de signalement Ecogie



<https://themis.energiesdemain.org/public/accueil>

- Permet le signalement par un donneur d'alerte ou le ménage lui-même
- La prise en charge et le suivi des ménages par les partenaires du dispositif

Les dispositifs départementaux

- **Amandine Marié** Responsable du secteur précarité énergétique
- **Luc Gombert** Chargé de coordination



Les dispositifs départementaux

- **Amandine Marié**
Responsable du secteur précarité énergétique
- **Luc Gombert** Chargé de coordination
- **Aurélié Baur** –
Assistante de gestion
- **Danièle Bosancic** –
Assistante de Gestion



Fonds de solidarité énergie (FSE)

Objectifs

- Aider les ménages les plus précaires avec leurs impayés de facture d'électricité
- Une aide allant jusqu'à 500€. Dans certaines situation les ménages ont la possibilité de solliciter l'aide une deuxième fois durant l'année (max 1000€/an)
- Une fois la demande déposée, mise en place d'une garantie contre les coupures d'électricité en partenariat avec les fournisseurs d'énergie

➔ Communication et formation auprès des CCAS sur les autres aides existantes (Chèque énergie, dispositif ponctuel, SIPPAREC)

Comment solliciter le dispositif ?

- Les ménages peuvent présenter eux-mêmes leur demande, et déposer leur dossier au CCAS de leur domicile.

Quelques chiffres

- Budget 2023 : 1,6M€**
- 6900 demandes**
- 5608 accords**
- Aide moyenne : 300€**

Les dispositifs départementaux

- **Amandine Marié**
Responsable du secteur précarité énergétique
- **Luc Gombert** Chargé de coordination
- **Aurélié Baur** –
Assistante de gestion
- **Danièle Bosancic** –
Assistante de Gestion



EcEaunome

Objectifs

- Diminuer les factures d'eau des ménages de 20 000 ménages par an sur 4 ans sur les trois types d'habitat (13% des ménages)
- 200 euros d'économie pour un ménage de 4 personnes

Deux axes

- Sensibilisation aux éco-gestes
- remise et installation d'un kit à économie d'eau

Les 9 ambassadeurs EcEaunome : Shatki 21, Compagnons bâtisseurs, partenaires pour la ville, croix rouge insertion, La poste, Pimm's Noisy-le-Grand, Pimm's Sevran, Régie de quartiers de Stains, Relais habitat Syndic de Redressement

Fonctionnement du dispositif

- Campagne de porte à porte ciblée dans une démarche « d'aller vers »
- Réalisée par les ambassadeurs EcEaunome
- Reconduction 2024



57 000 visites réalisées depuis 2020

Les dispositifs départementaux

- **Amandine Marié**
Responsable du secteur précarité énergétique
- **Luc Gombert** Chargé de coordination
- **Aurélie Baur** – Assistante de gestion
- **Danièle Bosancic** – Assistante de Gestion



Interventions Eceaunome 2020-2023

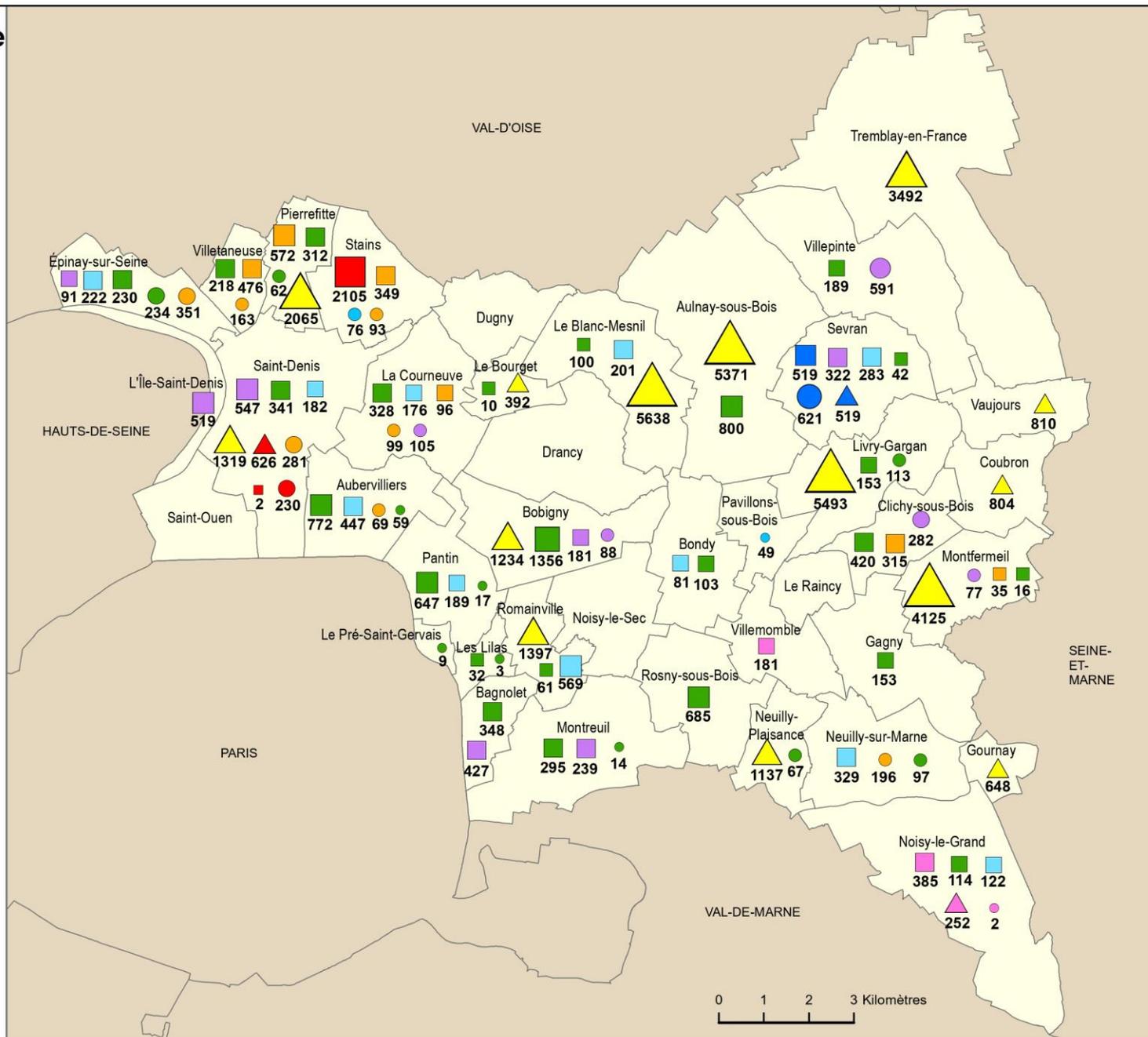
Type de logement

-  Habitat pavillonnaire
-  Habitat collectif privé
-  Parc social

Ambassadeurs

-  La Poste
-  CRIL
-  PPV
-  Shatki 21
-  Pimm's Noisy-Le-Grand
-  Compagnons Bâisseurs
-  Pimm's Sevrans
-  Régie de quartier de Stains

DPAS-SAG-PSE
Mars 2024



0 1 2 3 Kilomètres



Économies d'énergie en quartier prioritaire de la politique de la ville



Les aides de GPGE

- **Juliette GOUZI** -
Cheffe du service
politique de la ville



Objectifs et cibles

- Accompagner les habitants dans la maîtrise de leurs consommations en énergie (eau, électricité et carburant), pour leur permettre de réduire leurs dépenses
- Ateliers collectifs et diagnostics individuels
- Habitants des QPV de Clichy-sous-Bois, Montfermeil et Neuilly-sur-Marne (parc social et copropriétés à la marge)
- 575 ménages bénéficiaires en 2024
 - 70 diagnostics eau et électricité
 - 200 participants aux ateliers écogestes
 - 100 participants aux ateliers de mécanique automobile
 - 205 participants aux ateliers mobilité et vélo

Porteurs et financement

- Maison de l'Habitat (Clichy-sous-Bois et Montfermeil) et Maison du Renouvellement urbain (Neuilly-sur-Marne)
- Commissariat à la lutte contre la pauvreté

Comment solliciter le dispositif ?

- Orientation par les travailleurs sociaux (CSS, CESH, CCAS) et les associations de proximité
- Mobilisation en pied d'immeuble et bouche à oreille
- Communication institutionnelle (GPGE, communes, bailleurs sociaux)

Les aides de GPGE

- **Fabien BROUTIN** –
Service habitat
privé



Dispositifs habitat privé, l'exemple de Grand Paris Grand Est



Objectifs et cibles

- Accompagner les habitants vers le redressement social, financier et technique de leur copropriété
- Permettre aux propriétaires d'améliorer le confort de leur logement et leur cadre de vie dans une logique environnementale
- Réalisation de travaux de réhabilitation pour la résidence Victor Hugo (2015-2021) : 58% de gains énergétiques après travaux
- 3 724 logements accompagnés en 2024 dans le cadre de dispositifs
 - 405 logements en POPAC (Livry-Gargan et Clichy-sous-Bois)
 - 1 190 logements en OPAH CD (Noisy-le-Grand et Livry-Gargan)
 - 2 129 habitants en PDS à Clichy-sous-Bois (l'EPT étant coordonnateur des PDS)

Porteurs et financement

- Service Habitat au sein de la Direction Habitat, Renouvellement Urbain et Politique de la Ville
- Financements de l'Anah de la Région Île-de-France au titre de l'ingénierie et des travaux
- Un partenariat multiple avec les communes, la Banque des Territoires, l'ANRU et les bailleurs sociaux (CDC Habitat Social, Seqens, Batigère Développement, 1001 Vies Habitat)

Comment solliciter le dispositif ?

- Nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation à volet énergétique
- Repérage dans le cadre d'études pré-opérationnelles
- Engagement de l'Anah par le biais de la Délégation locale en Seine-Saint-Denis
- Communication institutionnelle (GPGE, communes, Anah)

Les aides de GPGE

- **Florence PRESSON** -
Coordinatrice PREP
Cohésion territoriale
et entreprises



Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP)



Objectifs

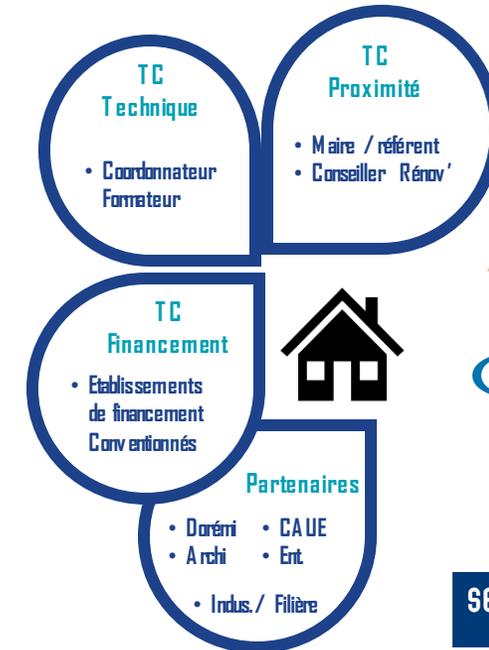
- Sensibilisation et communication auprès des propriétaires de maisons afin d'engager des travaux de rénovation énergétique performante
- Mobilisation de référents au sein des communes et d'équipes d'artisans
- Présentation du PREP et orientation vers l'Alec-MVE, les MAR et autres accompagnateurs

Comment solliciter le dispositif ?

- Mail : contactPREP@gpge.fr
- Information via les communes
- Formulaire d'inscription sur le site GPGE
- Participation à un webinaire (1 lundi sur 2)

Public concerné ?

- Tous les propriétaires de maisons



En complément : Accompagnement des artisans en partenariat avec la CMA 93 & la Capeb Grand Paris

Les aides de GPGE

- Florence PRESSON -
Coordinatrice PREP
Cohésion territoriale
et entreprises



Territoire Zéro Exclusion Énergétique (TZEE)

Objectifs

- Identifier 200 à 300 ménages fragiles
- Orienter les ménages très modestes et modestes identifiés dans le PREP
- Rencontrer, écouter et organiser un état des lieux, la définition d'un projet de travaux
- Faciliter le financement : montage des dossiers de demandes d'aides, recherche de financements complémentaires, préparation de dossiers de fonds de solidarité...
- Superviser la réalisation du chantier
- Accompagner les ménages afin d'éviter les effets rebonds



Public concerné ?

- Propriétaires de maisons identifiés en MaPrimeRénov' très modestes et modestes

Comment solliciter le dispositif ?

- Mail : contactPREP@gpge.fr
- Information via les communes

Les aides de GPGE

- **Florence PRESSON** -
Coordinatrice PREP
Cohésion territoriale
et entreprises

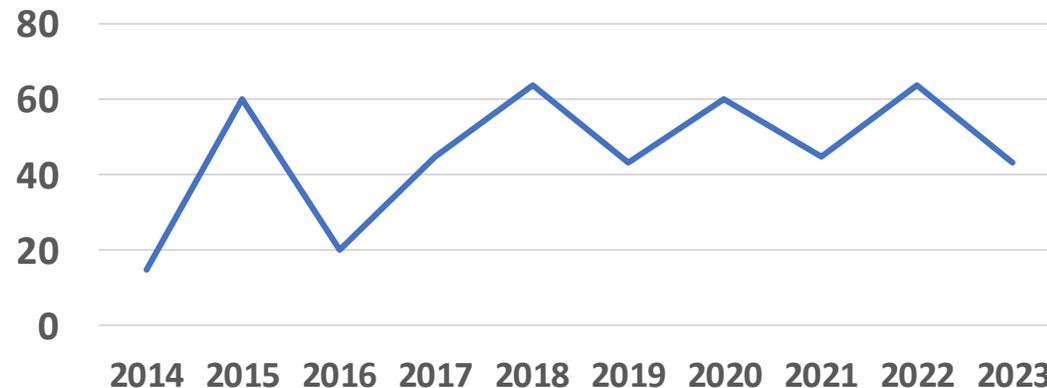


Le SLIME de Montfermeil

Objectifs

- Repérage des ménages, 2 visites + 1 l'année suivante, livraison et installation d'un pack standard d'équipements d'économie d'énergie (eau et énergie)
- 3 comités techniques par an qui rassemblent tous les acteurs concernés

Evolution du nombre de ménages pris en charge dans le cadre du SLIME



croix-rouge insertion
FONDÉ PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LOGISCITÉ



Public concerné ?

- Occupants très modestes et modestes

Comment solliciter le dispositif ?

- Identification des ménages via les acteurs locaux
- Présence dans la rue dans des points stratégiques
- Événements (ciné-débat...)



Aide de la métropole du grand Paris pour la distribution de « kits Economie d'Énergie »

Où ?

- Les communes volontaires sur l'ensemble du territoire de la MGP
- 4 communes se sont portées volontaires en Seine-Saint-Denis : Drancy, Romainville, Sevran et Livry-Gargan

Qui ?

- Les ménages en situation de précarité énergétique identifiés par les communes volontaires
- Chaque commune est libre de définir ses critères d'identification

Exemple de kit

3 Ampoules LED-petit culot -6 Ampoules LED-grand culot -Joint isolant portes et fenêtres profile (18m)-Bas de porte adhésif simple boudin -1 Multiprise -Bloc 5 prises avec interrupteur marche/arrêt-Thermomètre d'intérieur -Hygromètre et thermomètre bilame -Panneau isolant réflecteur pour radiateur

Comment ?

- Distribution de Kits économie d'énergie par l'intermédiaires des communes mobilisées.
- La MGP finance chaque commune volontaire à hauteur de 5000 €. La commune est responsable de l'identification des ménages, de l'achat, de la constitution et de la distribution des kits
- Installation des kits à domicile par un prestataire choisi par la commune, si le ménage le souhaite



Enjeux et perspectives

- Ari Brodach – Directeur de la Délégation à la Transition Écologique et à la Résilience
- Romain Dhainaut – Chargé de mission transition écologique



- Création d'un **observatoire de la précarité énergétique**
- Relance de **l'Alliance départementale** de lutte contre la PE
- **Save the date** : Journée nationale de lutte contre la PE le 12 novembre 2024



Construire un observatoire de la précarité dans le logement

- Démarche d'observation des problématiques de précarité dans le logement
→ Développement d'un tableau de bord pour mise à disposition de ces éléments

Sources principales du tableau de bord :

- Suivi des impayés d'énergie
- Evolution des interventions Enedis
- Suivi du Fonds de solidarité logement (FSL)
- Suivi du Fonds de solidarité énergie (FSE)
- Suivi d'ECOGIE
- Indicateurs sociodémographiques : indicateurs sur les logements issus du Recensement (occupation, habitat, ancienneté, suroccupation, etc.), taux de pauvreté, etc.
- Prix de l'énergie

Autres sources potentielles :

- SNE (demande de logement social)
- Chèque énergie
- DPE (ADEME)
- Impayés de loyers (CAF)

Interactivité
Automatisation
Aide à
l'observation fine

- Nécessité de sécuriser l'accès aux différentes données disponibles
- Démarche partenariale à engager collectivement → Notamment auprès des fournisseurs et des autres acteurs (CAF, DRIHL, etc.)
- Favoriser la prise en main et l'autonomisation



Une équipe dédiée

Le secteur Précarité Energétique et amélioration de l'Habitat - Bureau Logement Insertion – Service Solidarité Logement



Lolita AGATI
Cheffe de service



Antoine GOLA
Chef de service adjoint

Chloé HOUVENAGEL - chouvenagel@seinesaintdenis.fr

- Cheffe du Bureau Logement Insertion

Amandine MARIE - amarie@seinesaintdenis.fr

- Responsable du Secteur Précarité Energétique et Amélioration de l'Habitat

Luc GOMBERT – lgombert@seinesaintdenis.fr

- Chargé de coordination précarité énergétique

Aurélié BAUR - abaur@seinesaintdenis.fr

- Assistante de gestion

Danièle BOSANCIC - dbosancic@seinesaintdenis.fr

- Assistante de gestion

Délégation à la Transition Ecologique et à la Résilience



Ari BRODACH
Directeur

Faustine Faure- ffaure@seinesaintdenis.fr

- Coordinatrice résilience, Responsable du pôle d'appui aux directions solidarités, société-citoyenneté

Romain Dhainaut - rdhainaut@seinesaintdenis.fr

- Chargé de mission transition écologique

Conclusion

M. Belaïde BEDREDDINE - Vice-président chargé de l'écologie urbaine

